



DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA GUADELOUPE

Communiqué de presse

Basse-Terre, le 30 janvier 2020

La radio Guadeloupe La 1ère a annoncé ce jeudi 30 janvier 2020 le report du paiement des salaires des agents de la commune de Sainte-Rose.

Le directeur régional des finances publiques de Guadeloupe souhaite apporter les précisions suivantes.

La situation financière de la commune de Sainte Rose, particulièrement dégradée, fait l'objet d'une surveillance particulière de la part de la chambre régionale des comptes, de la préfecture et de la direction régionale des finances publiques.

Les alertes et les conseils formulés par les services de l'État n'ont pas été pleinement suivis d'effets à ce jour. Consécutivement, le solde de trésorerie de la commune de Sainte-Rose ne permet plus d'assurer l'ensemble des engagements de la commune auprès de ses créanciers, de ses fournisseurs et de ses agents.

Par courrier du 20 décembre 2019, Madame le maire de Sainte-Rose a fixé les priorités à honorer en fonction de l'état de la trésorerie de la commune. Le comptable public a respecté au maximum ces orientations en validant les mandats de paye en instance. Aujourd'hui, comme le craignaient la DRFiP et le comptable public, la commune en arrive à ne pas disposer des fonds suffisants pour payer à bonne date les salaires de janvier de ses agents.

Le comptable public et les agents de la trésorerie de Sainte-Rose ne sont pas responsables de cette situation et concentrent tous leurs efforts, en lien permanent avec la commune, pour que les salaires soient payés dans les meilleurs délais, dès lors que la ville aura reconstitué sa trésorerie par de nouveaux encaissements.